

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS CALVADOS - SENIORS + 2018**FORMATS DES MATCHS :****3 sets à 6 jeux, jusqu'à +60 ans inclus.****+65 ans et au dessus : 2 sets à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^{ème} set.**

Les championnats individuels Seniors Plus du Calvados sont qualificatifs pour les championnats de Normandie, eux-mêmes qualificatifs pour les championnats de France, et pour le Challenge Jean Simon.

Ils se dérouleront du 06 Novembre 2017 au 18 Mars 2018 et sont organisés suivant les catégories d'âge des Championnats de France. Chaque joueuse ou joueur ne peut s'inscrire que dans la catégorie qui correspond à sa date de naissance :

+35 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1979 et 1983

+40 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1974 et 1978

+45 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1969 et 1973

+50 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1964 et 1968

+55 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1959 et 1963

+60 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1954 et 1958

+65 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1949 et 1953

+70 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1944 et 1948

+75 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1939 et 1943

+80 ans (uniquement messieurs) : nés en 1938 et avant.

POUR LES JOUEUR(SE)S NON CLASSE(E)S et 4^{ème} SERIE

Les inscriptions doivent parvenir au Comité Départemental de Tennis du Calvados 82 Avenue de Thiès – Péricentre 5 - 14000 CAEN, **AU PLUS TARD LE 19 OCTOBRE 2017.** Elles se feront sous la forme d'une fiche d'engagement, comportant l'adresse complète et le ou les numéros de téléphone, l'adresse e-mail (si lue régulièrement), accompagnée de la copie de la licence 2018, et d'un chèque de 16 euros à l'ordre du Comité Tennis du Calvados.

Parrainage : Tout joueur n'ayant pas participé à ce Championnat en 2017, peut être parrainé par un joueur ayant joué en 2017 et s'inscrivant aussi en 2018 ; dans ce cas les deux joueurs ne paieront que 10€ chacun, à condition que les 2 inscriptions arrivent dans la même enveloppe.

Les championnats individuels du Calvados comportent deux phases consécutives :

PREMIERE PHASE - PAR POULES

Cette phase préliminaire se déroule en deux étapes, et est **réservée aux NC et 4^{ème} série.**

Etape 1 : Du 06 novembre 2017 au 16 décembre 2017

Etape 2 : A partir du 06 novembre 2017 (30/1 et 30/2) jusqu'au 15 janvier 2018 (avec les qualifiés)

Cette phase est ouverte à tou(te)s les licencié(e)s du Calvados **NC et 4^{ème} série.** Les inscrit(e)s seront réparti(e)s en poules. La date de chaque rencontre est à convenir entre les 2 joueurs/ses selon la formule habituelle. Ils donneront lieu à l'établissement d'un classement sur la base suivante : 2 points pour une victoire, 1 point pour une défaite, 0 point pour un forfait. Les éventuel(le)s ex-aequo seront départagé(e)s par la différence des sets et, si nécessaire, des jeux.

Chaque inscrit(e) **recevra individuellement par e-mail** (ou courrier) les éléments nécessaires au déroulement de la compétition. Le Comité insiste sur le nécessaire respect des dates de réception des résultats indispensables au bon déroulement de la compétition.



LA PHASE FINALE – PAR ELIMINATION DIRECTE

La phase finale se déroulera par élimination directe à partir du 23 janvier 2018, dans les clubs ; ½ finales et finales les 11 et 18 mars 2018, lieu à déterminer.

Cette phase est réservée :

- aux autres licencié(e)s du Calvados (3^{ème} et 2^{ème} Série):
Les inscriptions devront parvenir au Comité de Tennis

AU PLUS TARD LE 11 JANVIER 2018 accompagnées des mêmes éléments que pour la phase par poules.

- aux qualifié(e)s de la Première Phase (inscription automatique).